

PROCÈS-VERBAL de la **quarante-quatrième séance spéciale** du conseil d'administration du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale tenue le **16 mars 2021, à 12 h 30**, par voie de visioconférence.

PRÉSIDENTE Madame Monique Carrière SECRÉTAIRE Monsieur Michel Delamarre

assisté de madame Martine Desrochers

PRÉSENCES Monsieur Rénald Bergeron

Monsieur Louis Boisvert Madame Joan Chandonnet Madame Violaine Couture Madame Sylvie Dillard

Monsieur Stéphane Garneau Monsieur Jean-Pascal Gauthier

Monsieur Normand Julien, vice-président

Monsieur Simon Lemay Madame Gina Muckle Madame Line Plamondon Monsieur Serge Savaria

ABSENCES MOTIVÉES Monsieur Jean-Denis Paquet

Madame Véronique Vézina

INVITÉS Madame Annie Caron, directrice des affaires juridiques et institutionnelles

Monsieur Stéphane Bussières, directeur des ressources financières

Madame Marie-Claude Beauchemin, directrice des ressources informationnelles

Monsieur Guy Thibodeau, président-directeur général adjoint

QUORUM

Après vérification du quorum et des autres formalités d'usage, la séance est ouverte à 12 h 33.

2915, avenue Bourg-Royal Québec (Québec) G1C 3S2 Téléphone : 418 661-6951

1. POINTS DE DÉCISION

1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 16 MARS 2021

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

1.2. DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU SANS-FIL (WIFI) AU CIUSSS DE LA CAPITALE-NATIONALE

Mme Marie-Claude Beauchemin, directrice des ressources informationnelles, est invitée à présenter le dossier de déploiement d'un réseau sans-fil dans 86 installations du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (ci-après « CIUSSS ») de la Capitale-Nationale.

D'emblée, Mme Beauchemin indique que le réseau sans-fil (ci-après « WIFI ») de l'organisation est désuet et a atteint ses limites. En effet, il n'est plus possible d'ajouter de nouvelles antennes. Le déploiement d'un réseau sans-fil organisationnel moderne, performant et sécuritaire permettrait de desservir prioritairement les centres d'hébergement et de soins de longue durée (ci-après « CHSLD ») et, par la suite, de desservir l'ensemble des installations qui disposent d'un lien de réseau intégré de télécommunication multimédia. À terme, la solution doit couvrir l'ensemble des besoins du CIUSSS de la Capitale-Nationale et faire partie intégrante des requis de mise à niveau pour le déploiement du Dossier Santé Numérique priorisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (ci-après « MSSS »).

Ce projet majeur, d'une durée de trois ans, est estimé à 5,5 millions \$. Le CIUSSS de la Capitale-Nationale dispose d'une enveloppe spécifique à l'accélération numérique d'une hauteur de 2,3 millions \$. L'utilisation d'une partie du solde de fonds a donc été identifiée pour compléter le financement. La Direction des ressources financières a d'ailleurs confirmé que l'établissement disposait d'un solde de fonds de 21 millions \$.

À travers ce projet, Mme Beauchemin explique que le CIUSSS de la Capitale-Nationale peut aussi se doter d'une infrastructure suffisamment robuste pour accéder à une diffusion multimédia sans fil au niveau des CHSLD. Cet investissement supplémentaire de 500 000 \$ permettrait l'accès au contenu de la câblodistribution traditionnelle, mais sans câblage. Outre les économies de temps pour la Direction des services techniques, le multimédia sans-fil viendra bonifier le nombre de fournisseurs à offrir des services de divertissements aux CHSLD desservis par le CIUSSS de la Capitale-Nationale. Un appel d'offres de ce type permettrait également d'aller chercher une offre de service plus complète pour les résidents, tout en leur offrant une gestion simplifiée de la facturation à travers un service « clé en main ». Elle indique de plus une possibilité d'autofinancement de l'infrastructure à partir de forfaits négociés.

La demande adressée ce jour concerne l'autorisation de l'utilisation du solde de fonds pour mener à bien ce projet qui est constitué de deux volets, soit le premier qui consiste au déploiement d'antennes, et le second lié à la sécurité (Internet).

Mme Beauchemin précise par ailleurs qu'un ajustement de coûts pour le premier volet a permis de diminuer de plus de 3 M\$ la demande initiale à l'égard de l'utilisation du solde de fonds.

Questions

Un membre s'interroge à savoir si les usagers devront payer pour accéder à des liens de divertissement, et si les visiteurs pourront avoir accès à Internet. D'autres questions portent sur le nombre de résidents qui bénéficieront du déploiement, et si la télésanté a été prise en considération dans l'évaluation, notamment pour l'imagerie et la consultation à distance.

Aussi, en référence à la gestion des risques, un membre demande de connaître les étapes qui ont été effectuées avant que ce projet soit déposé pour adoption au conseil d'administration.

Réponses

Pour les premières questions à savoir si les usagers auront à payer pour le service et si les visiteurs auront accès à Internet, Mme Beauchemin indique que les usagers qui le désirent pourront accéder à des liens de divertissement payant. En ce qui concerne les visiteurs, elle signale que le modèle d'affaires n'est pas tout à fait finalisé.

En réponse à la seconde question, Mme Beauchemin souligne que près de 3 000 résidents auront accès à un milieu multimédia. Dans les secteurs autres que les milieux de vie, les résidents auront accès à Internet ou à des fournisseurs indépendants (par exemple Netflix).

À la question sur la télésanté, l'utilisation du WIFI a été évaluée en conséquence.

Par la suite, Mme Beauchemin répond à la question des risques associés à ce projet, en rassurant les membres du conseil que le CIUSSS a reçu l'autorisation formelle du MSSS pour procéder au déploiement du réseau sans-fil. Elle fait part des obligations ministérielles pour les grands projets et les requis exigés par le MSSS pour ce déploiement, lesquels sont nécessaires dans l'implantation du Dossier de santé numérique.

M. Delamarre ajoute à cet effet que l'établissement a suivi le processus rigoureux mis en place par la Direction de la logistique, afin de procéder à un appel d'offres comprenant trois fournisseurs.

En terminant, en suivi d'un questionnement d'un membre, quelques commentaires sont émis à l'égard de l'électrosensibilité des réseaux cellulaires, ce qui ne concerne toutefois pas le projet présenté ce jour par la directrice des ressources informationnelles.

À la lumière des informations obtenues, le conseil d'administration convient de ce qui suit.

RÉSOLUTION CA - CIUSSS - 2021-03[381]-16

CONSIDÉRANT la désuétude technologique et l'atteinte des limites de la capacité d'extension du système actuel;

CONSIDÉRANT que le sans-fil (WIFI) est devenu essentiel à plusieurs activités de mission de l'organisation et qu'il est un prérequis au déploiement du dossier santé numérique (DSN);

CONSIDÉRANT que les enveloppes disponibles en ressources informationnelles ne permettent pas le financement total du système;

CONSIDÉRANT que l'organisation dispose d'un solde de fonds de 21 millions de dollars;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE ET APPUYÉE, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

- D'autoriser l'utilisation du solde de fonds jusqu'à hauteur de 3,7 millions de dollars pour compléter le financement du projet de déploiement du réseau sans-fil (WIFI) dans 86 sites du CIUSSS de la Capitale-Nationale ainsi que le déploiement de l'infrastructure requise pour permettre la diffusion multimédia dans les CHLSD.

2. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance spéciale du conseil d'administration du CIUSSS de la Capitale-Nationale se termine à 12 h 58.

La présidente du conseil d'administration,	Le secrétaire du conseil d'administration
ORIGINAL SIGNÉ PAR :	ORIGINAL SIGNÉ PAR :
Monique Carrière	Michel Delamarre

2021-03-19